



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : [mairie@nancay.fr](mailto:mairie@nancay.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 24 AVRIL 2026**

**DÉLIBÉRATION N°2026\_04\_000**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 15**

**Votants : 15**

*Date de la convocation :*  
17/04/2026

*Date d'affichage :*  
17/04/2026

**OBJET : Affectation du  
résultat de 2025 du budget  
M49**

L'an deux mille vingt-six  
le vingt quatre avril à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au club house de tennis en raison des travaux à la mairie, sous la présidence de  
Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BERT, BOUGIS, DESSENS, FONTENY, GAUVIN, MARY,  
NOULHIANE

Messieurs, BAILLY, PERRIER, PRÉTEUX, RAGOBERT, THEULOT,  
URBAIN, VANDENABEELE, VILLERET.

Excusé : /

Absents : /

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des résultats antérieurs  
reportés à savoir :

- en section d'exploitation : 23 782.71 €
- en section d'investissement : 103 023.27 €

vu les résultats de l'exercice 2024 :

- en section d'exploitation : 22 337.82 €
- en section d'investissement : 203 283.82 €

vu les résultats cumulés :

- en section d'exploitation : 46 120.53 €
- en section d'investissement : 306 307.09 €

vu l'état des restes à réaliser en dépenses : 0.00 €

vu l'état des restes à réaliser en recettes : 0.00 €

et après en avoir délibéré,

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation à l'article 002  
et d'affecter le résultat cumulé de la section d'investissement à l'article 001.

Fait à Nançay, le 25 avril 2026

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

La secrétaire,

Murielle BOUGIS

Le Maire,

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 27 avril 2026